Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2011) **Heft:** 1931

Artikel: Appropriation
Autor: Gavillet, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025831

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Appropriation

André Gavillet • 7 novembre 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/18910

Les nouvelles énergies exigeront la mise en place d'une gestion originale et participative

Les Suisses ont voté le 23 octobre. Tels qu'en eux-mêmes. La Suisse est suisse et la tautologie une politique, ont-ils confirmé.

Et pourtant chacun sait que les temps à venir seront difficiles. Mais ce n'est pas un sujet de débat. Les risques nationaux font partie du refoulé. Ne pas poser la question *«incivique»*: de quoi demain sera-t-il fait?

2030

Chaque génération est marquée par des événements et des projets qui la caractérisent, qu'elle s'approprie matériellement ou culturellement. Nous avons été des millions à marcher sur la Lune. Les Trente Glorieuses ont changé ce pays physiquement, elles ont entraîné un brassage ethnique sans pareil. Elles ont jumelé les verbes croire et croître. La Grande Dixence est l'expression de cet optimisme bâtisseur. Le barrage ancien est jugé trop petit, on le noie dans un nouveau et gigantesque bassin d'accumulation qui draine sur

des dizaines de kilomètres les eaux glacières. Les mots-clé sont: béton, vitesse, sécurité sociale, inflation.

Aujourd'hui. Qu'est-ce qui va définir la génération 2000-2040? Bien que le tunnel du Gothard soit le plus grand du monde, il renvoie à l'histoire de la traversée des Alpes et ne crée pas une symbolique nouvelle au Drang nach Süden. Mais il rappelle opportunément notre «rattachement» à l'Union européenne. L'informatique et Internet bien sûr apportent l'extension incrovable de la communication, de la liberté, de la mémoire. Et en soi marquent une nouvelle époque, mais pas une appropriation originalement helvétique.

En revanche, la décision du Conseil fédéral et du Parlement de renoncer à exploiter l'énergie nucléaire marque un changement de génération. Le marché ne fait pas la loi; il est de toute façon demandeur d'énergie. La décision est politique. Volontairement, la Suisse renonce aux possibilités – et aux risques – inouis offerts par un domaine de la science.

Comment va se faire la substitution du nucléaire par les énergies renouvelables?

Collectivement

La création d'énergies nouvelles offre les conditions favorables à une appropriation collective. L'objet est précis. Il s'inscrit dans une limite temporelle. Il a un coût. Et surtout il exige l'intervention de milliers d'acteurs, dont les efforts doivent être coordonnés. Sont donc réunies les conditions d'une planification stimulante.

On ne sait pas encore si le Conseil fédéral traitera ce dossier comme un objet restant sous le contrôle de l'administration, qui en déléguera le suivi aux sociétés d'électricité existantes. Aura-t-il, après sa première décision courageuse, l'audace de mettre sur pied une structure hors normes?

La mise en réseau, le développement des énergies, la coordination des interventions sont une chance de créer dans ce secteur une économie participative. La génération 2000 voudra-t-elle en faire une création à laquelle elle s'identifie, dans laquelle elle se reconnaît?